

32 - Médiation étudiante lors des soirées festives du centre-ville

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

«M. Philippe MOUGIN : Monsieur le Maire, j'aurais juste voulu savoir pourquoi le seul sujet sur la tranquillité publique avait été retiré de l'ordre du jour à l'heure où la sécurité publique est un sujet important à Besançon actuellement.

M. LE MAIRE : Je ne l'ai pas oublié. Apparemment il a été retiré pour le retravailler.

M. Philippe MOUGIN : Acceptez-vous que l'on parle de la sécurité ?

M. LE MAIRE : Non, on va en rester à l'ordre du jour parce que c'est un sujet où je suis d'accord...

M. Philippe MOUGIN : Ou dans les questions diverses à la fin ?

M. LE MAIRE : Non, ce n'est pas comme ça que ça se passe. Je suis d'accord avec vous, c'est un sujet important. C'est tellement important, je vous l'ai dit, ça ne vous a pas échappé que je m'en entretenais encore mardi soir avec M. le Préfet et Mme le Procureur de la République. C'est un sujet sur lequel, par rapport à un certain nombre de remarques, on a décidé de retravailler. Donc laissez-nous retravailler là-dessus, on en reparlera au prochain conseil. Ce n'est pas du tout pour éluder la question, c'est parce qu'on a considéré qu'il y avait des choses à revoir sur le rapport.

Il y a un autre rapport d'ailleurs qui a été retiré pour des précisions supplémentaires mais ne tirez pas comme conclusion que ce n'est pas important, c'est quelque chose de très important, voire de capital. Mais on veut approfondir un certain nombre de points».

Dont acte.